

Année académique : 2020-2021

Domaine	Design
Filière	Bachelors Architecture d'intérieur, Communication visuelle, Design Mode et Design Bijou
Titre du module	Options libres 2
Type de module	Module à options
Code	93OL (D.D.334.93OL.F.15)
Type de formation	Bachelor
Crédits ECTS	3 ECTS
Semestre	Module organisé sur toute la durée du semestre 3
Lieu	HEAD – Genève
Prérequis	Aucun prérequis
Langues principales	Français
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	Acquisition des notions que l'étudiant.e n'a pas l'occasion d'aborder dans son cursus spécifique ou qui complètent ses connaissances et élargissent ses horizons de pensée et de pratique.
Contenu et formes d'enseignement	La HEAD propose une palette d'unités de cours que l'étudiant-e choisit en fonction de ses perspectives professionnelles futures et/ou en fonction de ses intérêts personnels. L'étudiant-e a aussi la possibilité de suivre une unité de cours à l'Université de Genève ainsi que dans une autre HES de Genève. Chaque unité d'enseignement de ce module aura un contenu et une forme spécifique liée à la matière enseignée.
Modalités d'évaluation et validation	Le module est acquis quand l'étudiant-e a obtenu la note de 4 à l'unité de cours à laquelle il-elle s'est inscrit-e. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc. Chaque unité d'enseignement de ce module a une forme spécifique d'évaluation, mais la validation est identique pour toutes les unités de cours proposées. Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue et/ou finale (jury) par le ou les professeurs responsables du module et/ou de l'unité de cours. L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués. La qualité de la réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impression, maquettes, etc.) peut être un élément déterminant de l'évaluation.
Modalités de remédiation et de répétition	Remédiation possible en cas de résultat légèrement insuffisant (note 3,5). La remédiation consiste en un modeste travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction de l'enseignant concerné dans un délai inscrit au calendrier académique. Répétition : si les crédits du module ne sont pas acquis, le module doit être répété dès que possible, en principe dès le semestre suivant. Pas de remédiation possible pour un module répété.
Enseignants	Myriam Abourousse, Bertrand Bacqué, Pascal Berthoud, Joëlle Gagliardini, Matthias Grau, Michel Grillet, Aline Morvan, Aurélie Pétre, Fabienne Radi, Olivier Riechsteiner, Nicolas Nova, NN/Lysianne Léchet Hirt, autres.
Nom du responsable du module	Lysianne Léchet Hirt
Descriptif validé le	17.07.2020
Par	Lysianne Léchet Hirt, responsable de la coordination de l'enseignement de la HEAD – Genève

*Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon les articles 23, 24 et 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO, du 15 juillet 2014.